

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 7 novembre 2019

Début de la séance : 18h00

1/ Personnes présentes :

Enseignants: Mmes DELORME, BRUNEAU, LAPORTE ; MM. RONDIER, PERROT (directeur) et Mme MULLOT (décharge de direction) . Brigades de remplacement : Mmes FRACHE et CHAUSSIN ; RASED¹ : Mme COCHARD (Psychologue scolaire). Excusée : Mme UZAN.

AVS : Mme BERGEZ. Excusées : Mmes MARCILLY et BLONDEAU

Personnel SIVOS : MMES JEANDIN, BERT et CARLIER

Représentants des parents d'élèves: Mmes BRETHENET, LEGROS, MM. BRET, GAUTHIER et GAUTHERON. Excusées : Mmes DE RIDDER, GUILLOUX, LAMY

SIVOS : M. CLERC, président du SIVOS.

DDEN²: Mmes PETITET et LEVEQUE

2/ Effectifs des des classes

Actuellement :

- CP : 16 élèves
- CE1 : 18 élèves
- CE2 : 19 élèves
- CM1 : 20 élèves
- CM2 : 24 élèves

Pour l'année prochaine, les prévisions sont les suivantes :
15 CP, 16 CE1, 18 CE2, 19 CM1, 20 CM2 soit 88 élèves.

3/ Règlement intérieur de l'école :

Le règlement 2018/2019 est inchangé. Certains passages sont rappelés et expliqués:

- L'école est un lieu de prévention et de protection
- Prise de médicaments : interdits sauf PAI
- Disciplines/ travail en classe
- Manquement au règlement
- Harcèlement

Remarque : Le règlement d'école s'impose à tous, il est adossé au règlement départemental de l'éducation nationale et validé par le DASEN³. Un exemplaire papier sera distribué et collé dans les cahiers de liaison des élèves.

4/ Exercice d'alerte

Un exercice de type « intrusion » a été effectué : toutes les classes devaient fuir à un signal sonore convenu. Les types de signaux sonores seront expliqués et travaillés avec les élèves. En effet, une confusion de vocabulaire lors de l'exercice a conduit une classe à se confiner plutôt qu'à évacuer.

5/ Projets d'école et de classes.

Le projet d'école est en cours depuis l'année dernière, conforme aux demandes de l'IEN.

1 Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté

2 Déléguées Départementales de l'Éducation Nationale

3 Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

Projet à activités scientifiques et culturelles + activités ciblées sur la motivation.

Des activités particulières en plus de celles de classe habituelles :

- projet scientifique : prêt de robots par l'IUT du Creusot pour les classes de CM1 et CM2
- École et cinéma pour toutes les classes
- Semaine de la science pour toutes les classes.
- CP : projet en lien avec les GS : Poterie
- CE1 : cycle vélo + classe de découverte en Auvergne (14-15-16 avril)
- CE2 : sortie de fin d'année avec CP
- CM1 : USEP (3 rencontres dans l'année) , sortie ski et sortie vélo (2 jours)
- CM2 : cross du collège, classe découverte Auvergne avec les CE1, ski avec les CM1.

6/ Manifestations prévues par l'association de parents d'élèves.

Mêmes manifestations que l'année dernière. Nouveauté : Journée civique de nettoyage de la commune en partenariat avec les chasseurs, au printemps.

7/ SIVOS : investissements réalisés/travaux / matériel

L'équipe pédagogique est très satisfaite de la réactivité du SIVOS en général, et des interventions de M. DUPERET pour l'entretien et les réparations rapides. Remerciements pour la salle informatique qui est fonctionnelle avec le nouveau serveur.

Demandes : problème de rangement des livres, les rayonnages actuels sont saturés et il reste encore des stocks de livres à ranger. De nouveaux rayonnages sont à prévoir : modifier l'ancien meuble à ordinateurs, ajout d'une étagère et enlèvement de l'ancien photocopieur.

Projet préau : le premier projet ayant été rejeté par l'architecte des bâtiments de France, un second projet est à l'étude : prolongation du toit au niveau de la salle d'évolution en masquant deux baies vitrées ; Surface : 80m² environ. En attente du chiffrage.

- La question des arbres pour ombrage est de nouveau soulevée, des solutions sont possibles et vont être étudiées (arbres ne risquant pas d'endommager les canalisations notamment).

8/ Questions diverses

- Mise en place d'un compost pour les déchets organiques de la cantine. L'intérêt éducatif est évident et ne se discute pas. Mais la gestion matérielle concrète pourrait être délicate (hygiène, responsabilités..) La question va être étudiée, des exemples de composts déjà mis en place dans des écoles ou le collège seront observés.

- Avoir accès à des jeux de cour : les anciens jeux « du coffre » ont disparu ou sont cassés. Ils vont être remplacés peu à peu et seront à disposition des enfants en cour de récréation. Un second panneau de basket mobile a été acheté.

- Problème de la surveillance du « terrain de foot » : des comportements inappropriés d'enfants sont signalés. Dans l'attente de l'élection des délégués de classe et de la mise en place d'une cogestion sereine de cet espace éducatif d'autonomie, l'accès de cet espace est pour le moment suspendu. L'an dernier, le conseil des élèves avait décidé d'un mode de surveillance qui s'est avéré efficace et sans problème particulier d'incivilités. Les enseignants espèrent qu'il sera possible de rouvrir cet espace prochainement.

- avoir une protection dans la descente devant l'école, côté terrain de foot : risque de glissade et de chute sur le mur en contrebas. La question relevant de la commune de St-Gengoux, M. CLERC transmettra à M. le Maire . Le conseil profite de ce point particulier pour signaler la question de la sécurité en général devant l'école : cet espace n'est pas un terrain de jeu pour les enfants, qui doivent rester sous la surveillance des parents. En particulier, le parking en stabilisé est réservé aux véhicules des personnels au service de l'école. Les enfants ne doivent pas jouer au milieu des voitures qui peuvent reculer à tout moment. M. CLERC annonce qu'une information de rappel sera distribuée aux familles.

Le procès-verbal du conseil sera affiché devant l'école, mis en ligne sur le site internet de l'école, et remis au membres du conseil.

Clôture du conseil d'école à 19h30

Le président du conseil, F.PERROT